



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 04 juin 2010

Présents : Joël BENOIT, Robert BLOT, Chantal BRIERE, Patrice CHARLET, Pierre DUPRE, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Chantal MAMICH, Peters REYNOLDS, Christian ROBILLARD, Christian VERROLLES.

Absents excusés : Philippe DANEL, Jean-Charles DEMARES, Frédéric VAUTIER.

Le Président demande aux membres présents d'observer une minute de silence en mémoire d'André NOEL.

La séance est ouverte à 19h45.

POINT SUR LES COMMISSIONS

❖ PARCOURS

Le CD va acquérir 20 cibles 3D pour un montant de 5200 € conformément à la décision adoptée lors de la dernière AG du CD. Un premier achat de 10 cibles sera réalisé au début du mois de juillet. Elles seront stockées par le club de Préaux afin de les tenir à la disposition des clubs pour l'organisation de manifestations. Le secrétaire général est chargé de rédiger une convention de prêt entre les clubs qui en feront la demande et le CD.

Suite à la démission de J.BENOIT du poste de sélectionneur de l'équipe parcours, le Président se propose d'assurer l'intérim avec l'appui de P.DUPRE et de P.CHARLET qui se chargera de collecter les résultats des archers parcours. La sélection des archers se clôturera fin juin. Le championnat de France 3D par équipe de CD se déroulera le week-end du 25&26 septembre à FROUVILLE (95)

❖ ARBITRES

Le Président informe les membres du CD que la validation du calendrier salle pour la saison 2010/2011 aura lieu le samedi 05 juin lors de la réunion du comité de Ligue.

B.JOLY demande qu'une date soit fixée pour organiser une réunion des arbitres du CD. Celle-ci sera organisée le samedi 18 septembre à partir de 14h30 à Pavilly salle F.MITTERAND. Il nous donne ensuite les résultats du dernier examen d'arbitre et fait rappel du recyclage arbitre qui se déroulera le dimanche 03 octobre au siège de la Ligue.

❖ SPORTIVE

N'ayant pas fixé de date et d'organisateur pour le championnat Départemental 3D pour la saison 2010/2011, le comité directeur décide de confier l'organisation au club des Archers du Roy Guillaume.

Championnat du CD par équipes de club : six à huit équipes peuvent accéder à la finale. Une proposition de modifier le règlement est présentée par P.CHARLET : il s'agit de prendre en compte dans les résultats pour accéder à la finale, soit un tir FITA soit un tir Fédéral. La proposition est adoptée à l'unanimité pour mise en application immédiate. Le secrétaire général est chargé de la modification et de la diffusion du nouveau règlement.

❖ FINANCE

- Société Générale au 30/05 : 756,30 €
- Caisse d'Epargne (compte courant) au 30/04 : 2437,08 €
- Caisse d'Epargne (livret A) au 30/04 : 7110,57 €

La parole est donnée à C.MAMICH pour nous donner les résultats de la campagne CNDS pour l'année 2010 : 19 clubs ont présenté un dossier. Tous les dossiers ont été traités et envoyés plus le dossier du Comité Départemental. Elle nous informe ensuite des dépenses et du solde à dépenser des commissions à ce jour.

- ✓ Arbitre : 1657,80 €
- ✓ Jeunes : 5089,83 €
- ✓ Formation : 3710 €
- ✓ Sportive : 300 €
- ✓ Concours & Récompenses : 6040,50 €

Elle rappelle aux membres du CD et aux Présidents des commissions qu'ils se doivent d'effectuer les actions financées par le Département sous peine de devoir rembourser le Département, si toutes les actions subventionnées ne sont pas réalisées en fin d'année sportive.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

❖ JEUNES

En l'absence de P.DANEL, le Président du CD donne la parole à A.LARGILLET pour nous présenter le cahier des charges des compétitions jeunes : adoption de celui-ci à l'unanimité.

❖ QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Le Président demande aux membres présents de respecter la confidentialité des débats qui sont tenus lors des réunions du Comité Directeur. Il se dit excédé par le non respect de cette consigne et si, dans le futur cela se reproduit, des sanctions seront prises à l'encontre du ou des contrevenants.
- ✓ Le Président demande aux membres présents de fournir un état des lieux du matériel informatique mis à leur disposition
- ✓ Le Président demande une revalorisation de la part CD sur les cotisations des licences : le vice-président D.FOLOPPE lui rappelle que les augmentations ou les diminutions des cotisations sont soumises à l'approbation de l'AG du CD et non du Comité Directeur.
- ✓ Le Président nous informe qu'il a demandé à l'ancien Secrétaire général de lui fournir les archives et les documents du secrétariat du CD qu'il a en sa possession.
- ✓ Le Président demande au Secrétaire général s'il a fait nettoyer les tenues du CD et s'il s'est occupé du remboursement des frais de déplacement des archers qui ont participé au championnat de Ligue en salle par équipe de CD à Epouville.
 - Pour le nettoyage des tenues A.LARGILLET se propose de prendre contact avec une association pour obtenir un devis et obtenir un prix plus bas.
 - Pour les déplacements C.ROBILLARD nous informe qu'il a oublié de traiter la question et qu'il va y remédier au plus vite.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 24 septembre 2010 à partir de 19h00 au CRJS de YERVILLE

La séance est levée à 23h00.

Le Président,
Robert BLOT

Le Secrétaire général,
Christian ROBILLARD



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc
